

QUESTIONS/REPONSES

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR L'AMENAGEMENT OPTI-BUREAUX SERVICES DR14 CNRS DELEGATION OCCITANIE OUEST À TOULOUSE

Procédure 25.14.018

(Date limite de réponse : 30/06/2025 à 12H00)

QUESTION N°1 POSEE LE 30/05/2025	REPONSE LE 02/06/2025
Bonjour, Pouvons-nous être cotraitant dans plusieurs groupements ? Si non être co traitant dans un groupement et en même temps sous-traitant dans plusieurs autres ? Cordialement,	Bonjour, conformément au règlement de la consultation n°25150, vous ne pouvez pas être cotraitant dans plusieurs groupements. Par contre, il vous est possible d'être à la fois membre d'un groupement et sous-traitant dans un ou plusieurs autre(s) groupement(s). Bien cordialement,